

## Comment rompre l'isolement des personnes âgées ou handicapées en leur garantissant une vie à domicile en toute sérénité ?

L'association **Présence Verte 18** propose un dispositif permettant de prévenir à distance, 24h/24, un réseau d'assistance constitué de membres de la famille, d'amis, de voisins, auquel s'ajoutent le médecin traitant et les services de secours (pompiers, SAMU, gendarmerie).



La sérénité a un prix : **moins d'1 euro par jour au plus**, avec la possibilité d'aides financières par le Conseil Général ou les caisses de retraite.

Présence Verte 18 est agréée «**Service à la personne** » depuis 2008. Ainsi, les personnes imposables peuvent bénéficier d'une **réduction d'impôts de 50 %** sur toute la prestation.

Le label **Qualité Présence Verte** obtenu le 4 avril 2011, récompense près d'un quart de siècle de professionnalisme, de proximité, de réactivité et de performance du service de téléassistance.

Pour les personnes n'ayant pas de ligne téléphonique ou ayant opté pour le dégroupage total :  
**le dispositif Présence Verte sans ligne téléphonique !**  
Grâce à nos appareils en GSM/GPRS, seules une bonne réception du réseau GSM et une prise de courant suffisent !

### **Nouveauté 2015 !**

Présence Verte va pouvoir installer des **détecteurs de fumée** connectés aux terminaux de téléassistance.



**RASSURANT ET INNOVANT:** L'interphonie permet à l'opérateur de lever le doute, de rassurer la personne et d'agir en fonction de la gravité de la situation (appel des secours, de voisins, tranquillisation...)

Vous trouverez des informations complémentaires soit en vous rendant à la Mairie, soit en contactant **Présence Verte 18 au 02 48 23 06 82.**

